



## Fiche d'inscription aux NAP (Nouvelles activités périscolaires) Première période : entre le 03/09 et le 19/10 2018

Des activités encadrées par des associations seront proposées durant l'année scolaire.

Dès la sortie de l'école à 15 h 45, votre enfant sera pris en charge par le service périscolaire et conduit aux activités choisies.

A l'issue de l'activité, vous pourrez le récupérer dans les locaux du périscolaire, sinon il sera pris en charge par l'accueil du soir jusqu'à 18 h 00.

Vous vous engagez à faire participer votre enfant à toutes les séances du cycle de NAP choisi, celui-ci étant indivisible. En cas d'absence, les séances ne seront remboursées que sur certificat médical.

**NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_ (merci de remplir 1 fiche par enfant)

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/ **Classe :** \_\_\_\_\_ **Enseignant :** \_\_\_\_\_

**Tarif 1 : 1,10 € = Quotient familial de 0 à 400 €**

**Tarif 2 : 1,20 € = Quotient familial de 401 € et plus**

	<b>NAP 1 : Tir à l'arc</b>		<b>NAP 12 : MEMOIRES BELLEVILLOISES</b>
<b>De 15h45 A 17h00</b>	Activité pour CM1 et CM2  Encadrée par Association toulouise de tir à l'arc	<b>De 15h45 A 17h15</b>	Activité pour CM1 et CM2  Encadrée par Gérard Louvard ( directeur d'école en retraite )
Ven 14/09		Mar 09/10	
Ven 21/09		Mar 17/10	
Ven 28/09			
Ven 05/10			
Ven 12/10			

Pièces à retourner avec la fiche d'inscription au secrétariat de Mairie au plus tard le 13 septembre 2018 :

- Règlement intérieur signé
- Fiche sanitaire
- Attestation CAF justifiant du quotient familial (pour la facturation)

Pour le paiement, ainsi que pour toutes les modalités, veuillez consulter le règlement intérieur.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature :